



École Le Rocher

École Le Rocher
Journal aux parents

Journal aux parents, 2020-2021, numéro 9

Mot de la direction

Bonjour chers parents,

En ce début de 2021, je vous offre mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. Je vous souhaite que la santé et l'équilibre soient au rendez-vous.



Lundi prochain, la vie scolaire reprend son cours avec des ajouts dans les mesures sanitaires. Vous trouverez dans ce journal les détails qui sont connus au moment d'écrire ces lignes. Il est possible qu'à la suite des différentes rencontres annoncées pour la journée du 8 janvier, certains points doivent être revus. Je vous demande donc de prendre le temps de lire l'ensemble des messages qui vous seront acheminés par l'école au fur et à mesure. Parfois, les consignes changent rapidement!

L'équipe-école travaille très fort pour l'application des différentes mesures. Nous comptons sur votre collaboration pour nous aider à y arriver. Il est possible que vous ne soyez pas d'accord avec les mesures en place, mais sachez que nous avons l'OBLIGATION de le faire. Il ne sert à rien d'être désagréable avec le personnel de l'école qui fait le maximum pour l'application des mesures.

Je vous remercie de votre habituelle collaboration, c'est ensemble que nous y arriverons.

Maryse Noël

État de santé de vos enfants et présences à l'école :

Dès que votre enfant présente des symptômes, la santé publique recommande que votre enfant soit testé rapidement. Il n'est plus recommandé d'attendre le 24 heures d'observation. Les enfants avec des symptômes seront systématiquement retournés à la maison. En cas de doute sur l'état de santé de votre enfant, nous vous demandons de le garder à la maison.

Mesures sanitaires supplémentaires pour éviter la contamination communautaire :

Dès le 11 janvier, les élèves de la 1re année à la 4e année devront porter le couvre-visage ou le masque de procédure dans l'autobus et dans tous les déplacements dans les aires communes. Vous devez les fournir à vos enfants.

Les élèves de 5^e et 6^e année devront porter le couvre-visage ou le masque de procédure EN TOUT TEMPS.

Les élèves de maternelle n'ont pas à porter le couvre-visage.

Lors du port du masque ou du couvre-visage, il doit être changé dès qu'il est mouillé ou après un maximum de 4 heures. Nous vous suggérons donc de prévoir plusieurs couvre-visages pour une journée de classe, surtout si votre enfant fréquente le service de garde. Il serait important que les couvre-visages soient identifiés au nom de votre enfant ou de votre famille. Cela nous aidera dans les moments où des couvre-visages seront échappés ou oubliés.

Le lavage des mains à l'eau et au savon est privilégié avant les collations et les repas, après être passé à la salle de toilette. Lors des autres déplacements, l'assainisseur à main est utilisé pour accélérer l'opération. Comme chaque classe est équipée d'un lavabo, le lavage des mains à l'eau et au savon est également possible à certains moments de la journée. Lors d'une journée normale de classe, les enfants ont à se laver les mains ou à utiliser l'assainisseur plusieurs fois dans la journée, il est très possible que les mains soient sèches. Nous vous invitons à appliquer la crème à main au retour à la maison.

Distanciation physique :

À l'intérieur d'une même classe, il n'y a pas de distanciation physique à respecter. Entre les bulles classe, nous devons avoir le 2 mètres de distance. Toute l'organisation des récréations et des déplacements dans l'école est faite afin de respecter cette consigne de la santé publique.

Au service de garde, nos groupes sont composés de deux bulles classe que nous gardons à 2 mètres de distance le plus possible.

À l'école, nous travaillons très fort pour que les 2 mètres de distance soient respectés. Merci de travailler dans le même sens que nous en évitant que vos enfants rencontrent des enfants qui ne sont pas dans la même bulle qu'eux à l'extérieur de l'école.

Parents et visiteurs à l'école :

Nous devons limiter au maximum les visiteurs à l'école. Les parents qui doivent entrer à l'école doivent porter le couvre-visage dès qu'ils sont dans l'entrée de l'école.

Pour les parents qui viennent reconduire et chercher les enfants à l'école et qui s'approchent des portes en marchant au milieu de nos élèves, nous vous suggérons très fortement à porter le masque ou le couvre-visage. Aussi, certains parents m'ont questionné à savoir si les parents qui attendaient à l'extérieur devaient avoir un couvre-visage. Comme direction, je ne peux pas exiger des parents le port du couvre-visage à l'extérieur de l'école, mais je peux vous le suggérer fortement, d'autant plus qu'à partir de lundi, tous les enfants de 1^{er} à 6^e année devront le porter. Nous vous remercions de considérer la possibilité de porter le masque lorsque vous attendez votre enfant à l'extérieur.

Service de garde :

Le service reprend normalement dès le 11 janvier, selon les heures habituelles d'ouverture. Si vous souhaitez modifier la fréquentation de votre enfant au service de garde, vous devez communiquer avec Mme Josée Lussier afin qu'elle vous indique la marche à suivre.

Si vous décidez de venir chercher votre enfant pour la période du dîner au lieu de le laisser dîner à l'école, il est important que vous écriviez un message à l'enseignante et au service de garde pour que nous soyons informés.

Journée pédagogique du 5 février 2021 :

Les heures d'ouverture seront de 8h à 17h.

Seulement les enfants ayant fréquentés le service de garde au moins une des 4 journées pédagogiques régulières en début d'année peuvent être inscrits à cette journée. Les parents ont déjà reçu un lien form pour faire l'inscription pour le 5 février. Le lien a été envoyé le 7 janvier.

Service Hop Hop :

À partir du 11 janvier, le service Hop Hop sera en place. Les parents utilisateurs du service de garde ont reçu l'information en décembre. Les parents intéressés par le service doivent s'inscrire directement sur le site Hop Hop.

Inscriptions des élèves

Les inscriptions des élèves auront lieu du 1^{er} au 12 février inclusivement, pour les élèves déjà parmi nous, les inscriptions se feront en ligne. Il faudra simplement aller dans le Mozaïk portail parent aux dates indiquées. Pour les élèves déjà inscrits dans notre école, aucune version papier ne sera remise aux parents. Un rappel vous sera acheminé en temps et lieu.

Pour les inscriptions des futurs élèves de maternelle, les détails suivront bientôt. Surveillez les communications du centre de services scolaire sur le site web et par le courriel de l'école.

Retours des ordinateurs prêtés aux élèves

Lundi prochain, le 11 janvier, les parents recevront l'information pour le retour des ordinateurs prêtés. Les retours auront lieu mardi avant-midi, les précisions suivront dans la journée de lundi.

Merci de votre habituelle collaboration!

Message des élèves de 5^e année

Bonjour les familles de l'école Le Rocher,



Nous sommes les élèves de la classe 501. Nous organisons cette année un projet collectif : le projet Écolo. Dans le cadre de ce projet, nous récoltons divers objets. D'abord, nous ramassons des goupilles et des ``attaches à pain`` pour acheter des fauteuils roulants.

Aussi, nous récoltons des cartouches d'encre vides pour aider l'organisme Mira qui entraîne des chiens d'assistance.

Finalement, nous accumulons des crayons usagés pour les recycler. Grâce à vous, depuis septembre, nous avons eu près de 18kg de goupilles et d'attaches et sauver environ 500 crayons de l'enfouissement.



Merci de votre collaboration à notre projet Écolo!

Continuons sur cette lancée! 😊

Collecte de sang

COLLECTE DE SANG

**CHEVALIERS DE COLOMB
ET ÉCOLE LE ROCHER**

20-21 janvier

PAVILLON MULTIFONCTIONNEL
446, rue Daniel Sud, Saint-Amable

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

→ 1 800 343-7264
→ jedonne@hema-quebec.qc.ca


HÉMA-QUÉBEC



Profitons de la belle saison d'hiver!